

# LOURNAND

## BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2021



### **DANS CE NUMÉRO**

-  **POINTS PROPRES ET POUBELLES** 2
-  **CLOCHER DE L'ÉGLISE** 3
-  **TRAVAUX DU RÉSEAU D'EAU** 3
-  **ÉLECTIONS** 3
-  **UNE VIE DE CHIEN** 4
-  **STATIONNEMENT GÊNANT** 4
-  **ENTREPRISES ET SERVICES** 4
-  **PAGES INTÉRIEURES :**
  - votre plan de la commune

### **ÉDITORIAL**

**Un an déjà.** L'équipe municipale issue du scrutin du 15 mars 2020 n'aura connu pour l'heure que cette période COVID. Malgré la contrainte de cette situation sanitaire, les uns et les autres ont progressivement pris leurs marques et au-delà des affaires courantes, nombre de chantiers ont été réalisés, initiés ou sont en passe de l'être. Face à la problématique des incivilités sur le chapitre de la collecte des ordures ménagères, des dépôts sauvages subis et de l'état général des lieux de collecte, toute l'équipe s'est mobilisée, décidée à en découdre pour une commune propre et une gestion des déchets respectueuse des lieux et des personnes. « Where there's a will, there's a way ! » disent nos voisins d'outre-manche ; je suis convaincu qu'avec la volonté et votre soutien, nous y parviendrons.

**Numéro spécial.** Ce numéro de votre bulletin municipal change exceptionnellement de format pour vous offrir un plan complet de Lournand avec les nouvelles dénominations des rues. Un grand merci à Cyrille pour ce numéro « collector » qui vous permettra de connaître le nom de toutes les rues du village et de renseigner ceux qui demanderont leur chemin à votre porte.

**Sur la pandémie COVID 19.** On dira peut-être que, malgré la chance qui est la nôtre ici à Lournand de vivre dans un environnement de qualité et au grand air, nous aspirons tout autant que les urbains à cette sortie de confinement et à la fin des restrictions. Que l'élan de solidarité du début a aussi vu s'installer au fil du temps lassitude et tensions jusqu'à cette pseudo-asphyxie récente. Nos intérieurs douillets et nos extérieurs aménagés appellent la convivialité de retrouvailles familiales, amicales et entre voisins. On se complait à rêver d'un « été normal » et de pouvoir renouer avec les lieux d'art et de culture, de détente et de gastronomie !

Tout en continuant à vous protéger et à protéger les autres, je vous souhaite de vivre et partager une belle saison estivale.

### **La Mairie**

25 grande rue  
71250 LOURNAND

**03 85 59 01 09**

mairie@lournand.fr

Ouverture mardi & vendredi  
de 14h à 17h45

**Crédits photos :** Lyonel Chocat, Laëtitia Chocat-Payet, Cyrille Léger.  
**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Maurice.  
**Rédaction et maquette :** commission communication, Cyrille Léger.  
Merci à tous les contributeurs.  
**Impression :** sur papier recyclé - BPrint71 - Mai 2021

Jean-Pierre MAURICE  
Maire de LOURNAND

# La vie communale

## REORGANISATION DES POUBELLES DANS LE BOURG

**P**our remédier aux douloureux constats de décharge publique sur le site de tri à l'entrée du bourg, il est prévu de restructurer les sites de collectes et garder des espaces ne permettant pas de se tromper entre un lieu de dépôt organisé et une déchetterie.

Il est donc prévu la réorganisation des poubelles dans le bourg de Lournand pour permettre de supprimer les huit bacs situés à l'entrée du village sur la départementale 381 et de fournir à chaque habitations des poubelles individuelles (un bac gris ramassé tous les lundis matin et un bac jaune ramassé un mercredi sur deux).

Aujourd'hui, nous sommes en train de réaliser de nouveaux emplacements dédiés (dalles de béton) et des habillages bois pour dissimuler les poubelles.

### SAINT-CLAUDE

Un emplacement est prévu à l'intersection de la grande rue et la route de Saint-Claude. Des bacs collectifs (gris et jaune) seront réservés exclusivement aux habitants de ce hameau.

### LE BOURG, ZONE DU LAVOIR

Un emplacement est prévu à l'intersection de la grande rue et de la rue du lavoir. Ces bacs (gris et jaune) seront réservés aux habitants de la rue du lavoir.

### PLACE DE LA MAIRIE

Les bacs collectifs seront supprimés et remplacés par des bacs individuels : cantine, école, mairie, et les deux logements municipaux.

Les trois composteurs seront placés près des poubelles individuelles.

### ENTRÉE DU VILLAGE (D381)

Il restera deux conteneurs de tri : un pour le verre et un pour le papier.

### LA CHAUME

Un bac à verre sera installé au côté des bacs collectifs.

### LES PENDAINES

L'emplacement actuel sera équipé d'une dalle en béton pour mieux accueillir les bacs collectifs.



St Claude



Lavoir



Mairie

# La vie communale

## CLOCHER DE L'ÉGLISE

La remise en état complète du clocher de l'église, comprenant la réhabilitation de l'installation qui supporte la cloche et la mise en place d'abat-sons, a été votée par le conseil municipal le 28 janvier 2021 puis commandée aux entreprises retenues.

Cependant, les travaux qui étaient initialement prévus au printemps 2021 sont reportés.

En effet, le clocher de notre église abrite un couple de chouettes effraie et pour préserver la période de nidification, il a été décidé, en partenariat avec le service Natura 2000 de la communauté de communes du Clunisois, de décaler les travaux à l'automne 2021.



## LES TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE



Comme vous le savez, la commune s'est engagée lors du renouvellement de l'affermage de l'eau à exécuter des travaux sur le réseau d'eau potable. Nous allons procéder en 2021 à la réa-

lisation de deux tranches de travaux qui vont débiter très prochainement.

Sur le hameau de Chevagny, il est question du renouvellement de la canalisation sur 300 mètres linéaires avec la reprise de 11 branchements. Sur le secteur de La Chaume, au quartier En Forat, ce sont 425 mètres linéaires

de canalisation qui seront mis en place avec la reprise de 4 branchements.

Ces travaux représentent un investissement budgété de 153 109 euros HT. Grâce à la Convention de zone de revitalisation rurale dont nous sommes signataires et au dossier monté auprès de l'Agence de l'eau, nous avons obtenu 107 176 euros de subventions auxquels s'ajoutent 11 643 obtenus auprès du SYDRO.

Les riverains seront tenus informés de l'organisation et des contraintes lors de la réalisation effective de ces travaux. Restez prudents à l'abord de ces chantiers.

## ÉLECTIONS CANTONALES ET RÉGIONALES

**Les prochaines élections se dérouleront les 20 et 27 juin 2021.** Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, et pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, pour pouvoir voter, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire).

Pour vous inscrire en mairie vous devrez fournir des justificatifs d'identité et de domicile et remplir sur place le formulaire [cerfa n° 12669](#).  
Ou sur internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# Une vie de chien

## UNE VIE DE VILLAGE AVEC NOS ANIMAUX FAMILIERS

### Promenons nos chiens en laisse !



En ces beaux jours de printemps, nous avons tous envie de nous promener avec nos animaux de compagnies, surtout pendant cette période de confinement. Mais nous ne devons pas perdre le sens de nos responsabilités !

En effet, n'oublions pas qu'il est important de tenir nos chiens en laisse.

Selon l'arrêté du 16 mars 1955 toujours en vigueur il est mentionné que « dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin ». Si l'on vous surprend avec votre chien sans laisse ou se promenant seul cela peut donner lieu à une verbalisation et une amende allant jusqu'à 750 euros. La divagation des chiens est un gros problème, tant en ville que dans nos campagnes. Nous devons en effet faire preuve de courtoisie envers les autres utilisateurs de la nature, promeneurs et sportifs notamment qui peuvent avoir peur ou être surpris par votre ou

vos chiens. Cette période de la mi-avril à la fin juin est également la période de nombreuses mises bas d'animaux sauvages. Les chevreuils, les faisans, les lièvres, perdrix et de nombreux passereaux couvent ou mettent bas leurs jeunes à cette saison. Les chiens peuvent attraper les faons, levrauts ou poussins et les tuer.

Dans un autre registre, mais toujours sur le sujet des chiens, **veillons également aux nuisances sonores** que peuvent causer nos amis à quatre pattes.

**Pendant votre absence vos chiens peuvent se sentir seuls et aboyer sans cesse**, occasionnant une gêne sonore importante qui peut nuire à vos relations avec vos voisins et aller jusqu'au dépôt de plainte de la part des personnes excédées.



N'attendez pas, il existe aujourd'hui des solutions permettant d'apaiser les chiens qui aboient en se rapprochant des vétérinaires ou en se procurant des colliers comprenant des ultras sons ou des sprays, qui ne sont bien évidemment pas nocifs, pour nos petits compagnons.

## STATIONNEMENT GÊNANT



Notre commune comporte de nombreuses rues assez étroites où circulent des voitures individuelles mais aussi des engins agricoles. L'étroitesse de ces rues nécessite de ne pas s'y garer pour laisser le passage sur la voie. Les zones sensibles sont : le long de l'église du bourg, la traversée de Chevagny notamment.

Nous comptons sur votre civisme pour ne pas vous y garer et demander à vos invités d'en faire de même.

## ENTREPRISES ET SERVICES

**Sandrine Chapuis** : retouche, création textile et repassage.



Tél. : 06 23 36 33 02  
Mail : maptitebobinelournand@gmail.com

**SARL Samuel Decerle** : prestation de service auprès des entreprises du BTP et artisans. Petits travaux intérieurs et extérieurs pour les particuliers.  
Tél. : 06 12 19 12 62  
Mail : sarldecerle@gmail.com

**Mme Nathalie Gabon** reprend l'exploitation du Gaec du Chêne.